



Question sur les droits légaux (copyright) des fichiers midi

Par **benazur**, le **18/04/2009** à **13:34**

Bonjour, rn rn Ma question est de savoir si des fichiers midi, libres de droits (donc sans copyright ??), m'autorisent à les utiliser pour réaliser des styles pour arrangeurs clavier et de les vendre ensuite (bien que je modifierai des notes et que je jouerai certaines pistes sur le vif afin de personnaliser les styles). rn Où comment dois-je procéder ? rn Je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignerez. rn Meilleurs Salutations ! rn rn Bruno